



N°15367*01

**FONDS D'ALLÈGEMENT DES CHARGES A DESTINATION DES ELEVEURS
DANS LE CADRE DU PLAN DE SOUTIEN A L'ÉLEVAGE FRANCAIS**

Règlement N°1408/2013 de la commission du 18/12/2013

Décision de FranceAgriMer INTV-GECRI-2015-44 du 14/08/2015

Avant de remplir ce formulaire, veuillez vous reporter à la notice explicative N° Cerfa 51992**Veuillez envoyer votre demande à la DDT(M) du siège de votre exploitation****Au plus tard le 30 décembre 2015****IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

N° SIRET : _____

DEMANDEUR INDIVIDUEL

Nom : _____ ; Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Bénéficiez-vous du statut de récent installé (**): oui non Si oui, veuillez préciser une date d'installation :/...../.....**DEMANDEUR EN SOCIÉTÉ**

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Forme juridique : *Veuillez cocher la case correspondante à votre situation et compléter le tableau ci-dessous*GAEC Précisez le nombre d'associés : _____ EARL : Autres Veuillez préciser :

Nom et prénom des associés (*)	N° PACAGE	Date de naissance	Date d'installation si récent installé(**)

() Pour les GAEC, indiquer uniquement les associés demandant l'aide. Chaque associé devra compléter sa propre attestation de minimis (annexes 1 et 1 bis de la notice explicative cerfa N° 51992)**(**) Récent installé : exploitant installé, avec ou sans aide, après le 1^{er} juillet 2009***Capital directement détenu à plus de 50 % par des associés exploitants agricoles à titre principal** oui non **COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER**

Nom: _____ ; Prénom : _____

Tél fixe : _____ ; Mobile : _____

Mél : _____

CRITÈRES DE PRIORISATION

TAUX DE SPÉCIALISATION

Productions	Chiffres d'affaires* Exercice :/...../.....	Taux de spécialisation
A) Chiffre d'affaires total	_____ €	
B) Chiffre d'affaires production de porcs	_____ €	
C) Chiffre d'affaires production de bovins-viande	_____ €	
D) Chiffre d'affaires production de bovins-lait	_____ €	
E) Chiffre d'affaires production élevage autres	_____ €	
F) Total chiffre d'affaires élevage selon les critères de priorisation retenus (F = B+C+D+E)	_____ €	_____ % (F/A)

* au regard du dernier exercice clos

EXPLOITATION SOUMISE AU FORFAIT

Oui Non

TAUX D'ENDETTEMENT

Taux d'endettement : rapport entre les annuités des prêts professionnels (long, moyen et court terme), hors foncier, et l'excédent brut d'exploitation (EBE), apprécié au regard du dernier exercice comptable clos ou EBE prévisionnel (*) ou sur la base de comptes arrêtés en cours d'exercice, au plus tard à la date de dépôt du dossier, selon la disponibilité des informations approuvées et certifiées par les centres de gestion agréés ou un expert comptable.

(*) si l'EBE du dernier exercice clos (N) permettant de prendre en compte les difficultés les plus récentes n'est pas disponible au moment de la demande d'aide.

Pour les exploitations au forfait, en l'absence de données permettant de le calculer, l'EBE peut-être évalué à 40 % du CA dûment justifié.

Annuités Court Moyen Long terme des prêts bancaires 2015 _____ €

EBE du dernier exercice clos (N) **ou** EBE prévisionnel **ou** EBE sur compte arrêtés en cours d'exercice _____ €

RATIO _____ %

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)

Calcul de l'EBE moyen des 5 derniers exercices = EBE des 5 exercices précédents en excluant la valeur la plus élevée et la valeur la plus basse.

Renseigner OBLIGATOIREMENT les 5 années.

Dans le cas où une ou plusieurs années sont manquantes (nouvel installé...), veuillez justifier :

EBE exercice N-5	EBE exercice N-4	EBE exercice N-3	EBE exercice N-2	EBE exercice N-1	EBE moyen

Calcul du taux de perte de l'EBE :

(EBE moyen – EBE du dernier exercice clos **ou** EBE prévisionnel **ou** EBE sur comptes arrêtés en cours d'exercice) / EBE moyen _____ %

Ou

(EBE N-1 – EBE du dernier exercice clos **ou** EBE prévisionnel **ou** EBE sur comptes arrêtés en cours d'exercice) / EBE N-1 _____ %

Critères supplémentaires définis pour le département de l'Aveyron

Taux de spécialisation

Détail du cadre E (page précédente)

Productions	Chiffre d'affaires (*) Date de fin d'exercice :
E1 - Chiffre d'affaires production élevage ovins-lait	
E2 - Chiffre d'affaires production élevage ovins viande	
E3 - Chiffre d'affaires production élevage caprins	

(*) : au regard du dernier exercice clos

Dettes à Court TermeAvez vous contracté une cession de créance sur prime PAC « Daily » avant le 1^{er} juillet 2015 : oui non**Informations extraites des documents comptables relatifs au dernier exercice clos ou au 31 août 2015 pour les exploitations au forfait ne possédant pas de comptabilité.**

Montant total des dettes fournisseurs €
 Montant total des dettes sociales et fiscales €
 Montant total dettes court terme bancaires €
 Total dette Court Terme €
(Total Dettes Court Terme / Total chiffre d'affaires) x 365 = jours

CA prévisionnel 2015 (actualisation selon barème ci-joint) : €
(Total Dettes Court Terme / Total chiffre d'affaires prévisionnel) x 365 = jours

Montant total bilan (uniquement pour les exploitations en comptabilité) €
(Total Dettes Court Terme / Total Bilan) :%

Autres mesures du Plan de Soutien à l'ÉlevageMesures bancairesJe sollicite une restructuration de la dette court, moyen et long terme : oui nonJe sollicite le bénéfice de « l'année blanche » (report de l'annuité 2015) : oui non

Les conditions d'éligibilité et les modalités de mise en œuvre de ces mesures et les démarches à réaliser seront précisées ultérieurement.

Mesures socialesJe sollicite un échelonnement des cotisations sociales 2015 restant dues : oui nonPour la mise en œuvre, prendre contact avec les conseillers MSA ou sur www.msa-mpn.fr (espace privé)Je sollicite une prise en charge de cotisations sociales : oui non

Des critères de priorisation pourront être établis.

Mesures fiscalesJe sollicite "des délais de paiement" pour la TFPNB et/ou IR et/ou TH, et/ou "une remise gracieuse" de la TFPNB. Pour cela, compléter et retourner le formulaire disponible sur le site internet de la Préfecture - www.aveyron.gouv.fr - Rubrique « Agriculture » à la direction départementale des finances publiques : oui non

J'accepte que les informations qui figurent sur le document soient communiquées, en tant que de besoin, aux partenaires qui mettent en œuvre les mesures du Plan de Soutien à l'Élevage (DDT, Mutualité Sociale Agricole, Direction Départementale des Finances Publiques, Banques).

Données fournies par un centre comptable	Données non certifiées par un centre comptable (cas uniquement des exploitations au forfait ne possédant pas de Centre de Gestion) Fournir des documents pour justifier les valeurs renseignées dans les tableaux ci-dessus : déclaration TVA, remboursement forfaitaire agricole, ...)
Nom du centre comptable et du comptable responsable : <i>J'atteste sur l'honneur de la sincérité des éléments renseignés ci-dessus</i> Signature et cachet du centre comptable :	<i>J'atteste sur l'honneur de la sincérité des éléments renseignés ci-dessus</i> Signature et nom de l'exploitant demandeur :

INVESTISSEMENTS RECENTS

A ne remplir que si vous avez été dans le cas d'un investissement récent : cela concerne les exploitations qui depuis le 01 juillet 2012 ont réalisé des investissements en matière de foncier, de bâtiments ou de cheptel.

Veuillez préciser le type d'investissement: _____

Montant de l'investissement : _____ €

Le type d'aide publique (PMBE, PPE, PVE...) : _____

Préciser l'année de dépôt de la demande : _____

Montant du (des) prêt(s) professionnel(s) à long et moyen terme : _____ €

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné (nom et prénom)* : _____

- demande à bénéficier d'une aide à l'allègement des charges financières à destination des éleveurs dans le cadre du plan de soutien à l'élevage français.
- Atteste sur l'honneur
 - avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité,
 - l'exactitude des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes,
 - avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgrimer INTV-GECRI-2015-44 du 14/08/2015
 - être à jour de mes obligations fiscales et sociales
 - n'avoir fait qu'une seule demande d'aide dans le cadre de cette mesure
 - avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des dispositions de la décision en vigueur,
 - que mon entreprise n'est pas en liquidation judiciaire ou n'est pas en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ne disposant pas d'un plan arrêté par le tribunal,
 - être informé que le plafond des aides de minimis est limité à 15 000 € par exploitation au titre de l'exercice fiscal en cours et des deux derniers exercices (Règlement (UE) n° 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture, dit « règlement de minimis agricole ») publié au Journal officiel de l'Union européenne L 352 du 24 décembre 2013.
- m'engage à :
 - à fournir à la DDT/DDTM les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier.
 - autoriser mon (mes) établissement(s) de crédit(s) et mon centre comptable à communiquer à l'administration tous les éléments nécessaires à l'étude et au contrôle éventuel de mon dossier.
 - conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire,
 - accepter et faciliter les contrôles.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et me donne droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire. L'article 441-6 du code pénal puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète.

LISTES DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE A LA PRÉSENTE DEMANDE

Je joins à la présente demande les pièces justificatives dont je coche la case correspondante ci-dessous.

Pièces	Pièce jointe	Sans objet
Cas des exploitations agricoles avec données comptables certifiées par un centre de gestion agréé ou un expert comptable : - Formulaire de demande d'aide complété, signé par le demandeur avec les données comptables (ou données comptables annexées au formulaire) certifiées (signature, qualité du signataire et cachet).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cas des exploitations au forfait fiscal dont les données comptables ne sont pas certifiées par un centre de gestion ou un expert comptable : - Formulaire de demande d'aide complété, signé par le demandeur, comportant les données comptables (pages 2 et 3 du formulaire), accompagné des documents permettant de justifier les valeurs renseignées dans le formulaire de demande, - Notification du forfait par l'administration, - Déclaration sur l'honneur attestant du régime forfataire de l'exploitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation signée par le demandeur dans laquelle il liste les aides perçues, ou attendues mais pas encore reçues par l'entreprise unique au titre du « de minimis » agricole pendant l'exercice fiscal en cours et les deux précédents (annexe n°1 de la notice explicative Cerfa N°51992)	<input type="checkbox"/>	
Le cas échéant, pour les entreprises ayant reçu, ou demandé mais pas encore reçu, des aides de minimis au titre d'autres règlements de minimis (règlement de minimis entreprise, de minimis pêche ou de minimis SIEG), partie complémentaire de l'attestation susvisée (annexe n°1 bis de la notice explicative Cerfa N°51992)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant, le pouvoir (annexe 2 de la notice explicative Cerfa N°51992)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire ou IBAN au nom du demandeur (exploitant individuel ou société)	<input type="checkbox"/>	
Extraction de l'annuité 2015, détaillée par prêt, précisant : <ul style="list-style-type: none"> • la nature, la durée, les intérêts et le capital, selon le modèle en annexe 3 de la notice explicative Cerfa N°51992, • le nom du demandeur Ces éléments doivent être certifiés par l'établissement bancaire (<u>le nom, la signature, la qualité du signataire ainsi que le cachet de l'établissement sont indispensables</u>).	<input type="checkbox"/>	
Le cas échéant, pour les récents installés, un document justifiant de la date de l'installation (attestation MSA, certificat de conformité « aides à l'installation des JA »...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fait à _____, le _____ (obligatoire)

Signature du demandeur, du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
À L'USAGE DE FRANCEAGRIMER – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION**

N° DOSSIER : _____ DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Plan de Soutien à l'Élevage Français

Calcul de l'EBE prévisionnel 2015

(Ce calcul vise à permettre la prise en compte des difficultés les plus récentes, qui n'ont pas impacté l'EBE du dernier exercice clos)

Reconstituer l'EBE 2015 en appliquant les hausses et les baisses suivantes au regard de l'année 2014 :

- Produits 2015 hors taxes, selon les ateliers

- **BOVIN LAIT :**
 - baisse de **16 %** par rapport à 2014
- **BOVIN VIANDE :**
 - Baisse de **10 %** par rapport à 2014
- **OVIN LAIT :**
 - Baisse de **4,5 %** par rapport à 2014
- **OVIN VIANDE :**
 - Baisse de **3%** par rapport à 2014
- **PORCIN :**
 - baisse de **12,25 %** par rapport à 2014
- **CAPRIN :**
 - baisse de **2,5 %** par rapport à 2014

- **Total des aides agricoles (Primes) :** stabilité globale par rapport à 2014

- Charges opérationnelles :

- Une hausse des charges est constatée à hauteur de **2,87 %** par rapport à 2014

Le calcul de l'EBE prévisionnel servira à calculer le « Taux d'endettement » (page 2/5 de l'imprimé FAC-PSE).

Nota Bene : S'agissant des exploitants ne tenant pas de comptabilité, conformément aux précisions apportées en page 2/5 du formulaire cerfaté FAC « Plan de Soutien à l'Élevage Français », l'EBE sera évalué à 40 % du chiffre d'affaires 2014 dûment justifié ou du chiffre d'affaires prévisionnel évalué sur la base du chiffre d'affaires 2014 actualisé selon le barème ci-dessus.